

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0033478

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11.054 Société : R.A.M. ANS 2023

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HABIB - ALLAH MEHDJI

Date de naissance : 01/06/75

Adresse : Rés. FAL GREEN Imm. 1 Apt 15 ET. g. la

Bouskoura

Tél. : 06.61.31.01.97 Total des frais engagés : 1390,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr M. BOURHIM
Radio Oncologue
INP : 091038083
Centre Al Kindy - Casablanca

Date de consultation : 18/02/2022

Nom et prénom du malade : Habib Allah Mehdji Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tumeur cérébrale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 18/02/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.02. 2022	6	-	300,00	M. DUURHOUT Radio Oncologue INP : 091038083 Centre Al Kindy Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 armacie Rmal Lahla Dr. Mariama BENYAHYA 1er Rmal Lahla Route 1077 Bouskoura Tel / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca	18-2-22	1090,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

مركز العلاج الكندي
CENTRE DE TRAITEMENT AL KINDY
 Oncologie & Diagnostic du Maroc

RADIOOTHERAPIE PAR VMAT (IMRT - IGBT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE
 RADIOOTHERAPIE STEREOVOLVETIQUE - 2 CLINICS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOTHERAPIE METABOLIQUE
 CURIOTHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجي بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
 العلاج الإشعاعي الباطني و الفيماض - الإشعاعي النووي - العلاج الكيميائي الباطني - الإستشفاء

INPE : 090001405

CASABLANCA, LE.....

18/02/2022



090001405

Mr. Hafidh Allah Nekkache



صيدلية رمل البحار

Pharmacie Rmel Al Lahlal

Dr. Mariana PENYAHYA

Souar Rmel Lahlal Route 1077 Bouskoura

Tel / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca

113,30 x 9

1cp et demi

x 21جع (n-5)

23,50 x 3

- Urbanyl 5mg



صيدلية رمل البحار

Pharmacie Rmel Al Lahlal

Dr. Mariana PENYAHYA

Souar Rmel Lahlal Route 1077 Bouskoura

Tel / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca

112 cp x 21جع (n-5)

T = 1090,20

صيدلية رمل البحار
 Pharmacie Rmel Al Lahlal
 Dr. Mariana PENYAHYA
 Souar Rmel Lahlal Route 1077 Bouskoura
 Tel / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca

Dr M. BOUHMIM
 Radio Oncologue
 INP : 091038088
 Centre Al Kindy - Casablanca

Santé-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.I.
 Ain sebaa Casablanca
 Déf skine chrcno 500mg
 sp pel b30
 P.P.V : 113,30 DH
 E 118001 081073

Santé-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.I.
 Ain sebaa Casablanca
 Déf skine chrcno 500mg
 sp pel b30
 P.P.V : 113,30 DH
 E 118001 081073

www.centrealkindy.ma | E-mail : alkindy.oncologie@centralkindy.ma | Patente : 35806396 | I.F : 01002283 | CNSS : 2028913 | ICE : 000 205 043 0000 17

المقر الرئيسي و رئحة يوسف الكندي، شارع بن سينا، الدار البيضاء، مغاريف، المغرب

Siège Social : 2 et 4, Rue Youssef Al Kindy - Bd. Ibn Sina - Casablanca Maârif - Maroc 20370

Accueil Général : +212 520 48 72 00 /01

+212 522 39 33 33

Fax : +212 522 39 37 34

Secrétariat Radiothérapie : +212 520 48 72 02

Secrétariat Consultation Médicale : +212 520 48 72 03

Service Prise en charge et Devis : +212 520 48 72 04

Service Facturation : +212 520 48 72 07

Service Caisse : +212 520 48 72 09

Service Pharmacie : +212 520 48 72 20

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Dep skine chrcno 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH



23,50

23,50

23,50